



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réforme

Question écrite n° 76865

Texte de la question

M. Alain Marsaud appelle l'attention de M. le Premier ministre sur l'intention de transformer la délégation interministérielle à l'innovation et à l'économie sociales en délégation interministérielle à l'innovation et à l'expérimentation sociales. Cette décision a été, semble-t-il, prise sans concertation avec le secteur concerné et supprime, au niveau de l'État, une référence directe et lisible à l'économie sociale. Cette transformation aura pour finalité de cantonner l'économie sociale et solidaire à des missions de réparation des préjudices causés par l'exclusion, en séparant le secteur associatif, dévolu aux DRJS, et le secteur social, dévolu désormais aux DDASS. Les interfaces nationales avec le secteur de l'économie sociale n'existant plus, des organismes, aussi importants que les coopératives et les mutuelles, sont livrés à eux-mêmes, alors qu'il est aujourd'hui reconnu que les entreprises de l'économie sociale et solidaire sont des acteurs essentiels de l'économie. Compte tenu de l'inquiétude exprimée par les chambres régionales de l'économie sociale et solidaire, il lui demande si l'annonce de cette intention de transformer la délégation interministérielle à l'innovation et à l'économie sociales sera suivie d'effets.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire appelle l'attention du Premier ministre sur la réforme de la délégation interministérielle à l'innovation sociale et l'économie sociale (DIISES), annoncée le 16 septembre devant le Conseil national de lutte contre l'exclusion. Désireux de soutenir activement le secteur de l'économie sociale, le Gouvernement a donné des instructions afin que cette nouvelle délégation poursuive et développe les actions engagées. Le Conseil des entreprises, employeurs et groupements de l'économie sociale sera prochainement sollicité afin qu'il fasse part de ses propositions quant au fonctionnement, à l'intitulé et aux missions de cette délégation interministérielle, rattachée au ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement conformément aux attentes des partenaires de l'économie sociale. Prenant en considération l'implication des entreprises, des mutuelles, des coopératives et des associations qui emploient près de 1,8 million de salariés, et leur action déterminante dans la « bataille pour l'emploi », le Gouvernement a souhaité la réunion prochaine du conseil consultatif de l'économie sociale.

Données clés

Auteur : [M. Alain Marsaud](#)

Circonscription : Haute-Vienne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76865

Rubrique : Économie sociale

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 2005, page 10066

Réponse publiée le : 29 novembre 2005, page 11023